

Joseph Djogbénou ouvre un nouveau chapitre avec le Vietnam

Le Président de l'Assemblée nationale, le Professeur Joseph Fifamin DJOGBÉNOU, a reçu en audience, le vendredi 10 juillet 2026, la nouvelle ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République socialiste du Vietnam près le Bénin, S.E. Mme Lê Kim Quy. Cette première rencontre officielle avec la nouvelle législature béninoise a permis d'afficher une volonté commune de renforcer les relations parlementaires et d'explorer de nouvelles perspectives de coopération entre les deux pays.



Ahouanvoébla rassure les agents de la CENA

Treize nouveaux ambassadeurs officiellement accrédités auprès du Bénin

25 ans de sacerdoce : le Père Franck Marrel Agbowai célèbre un jubilé d'argent placé sous le signe de l'action de grâce



Le ministre Rodrigue Chaou exprime sa profonde gratitude à tous ses soutiens



DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Joseph Djogbénou ouvre un nouveau chapitre avec le Vietnam

Le Président de l'Assemblée nationale, le Professeur Joseph Fifamin DJOGBÉNOU, a reçu en audience, le vendredi 10 juillet 2026, la nouvelle ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République socialiste du Vietnam près le Bénin, S.E. Mme Lê Kim Quy. Cette première rencontre officielle avec la nouvelle législature béninoise a permis d'afficher une volonté commune de renforcer les relations parlementaires et d'explorer de nouvelles perspectives de coopération entre les deux pays.

La diplomatie parlementaire entre le Bénin et le Vietnam franchit une nouvelle étape. En recevant la nouvelle ambassadrice du Vietnam près le Bénin, S.E. Mme Lê Kim Quy, le Président de l'Assemblée nationale, le Professeur Joseph Fifamin DJOGBÉNOU, a réaffirmé l'attachement du Parlement béninois au développement des relations d'amitié et de coopération avec les institutions législatives partenaires.

À l'issue de l'audience, la diplomate vietnamienne a indiqué que cette rencontre intervenait quelques heures seulement après la présentation de ses lettres de créance au Président de la République, marquant ainsi le début de ses premiers échanges officiels avec les autorités de la nouvelle législature béninoise.

Mme Lê Kim Quy a exprimé la ferme volonté de son pays de consolider les excellentes relations bilatérales qui unissent

le Vietnam et le Bénin, en accordant une place importante à la coopération entre les deux Parlements. Selon elle, le renforcement des échanges institutionnels contribuera à donner davantage de portée aux liens d'amitié et de partenariat déjà établis entre les deux États.

L'ambassadrice a également annoncé la possibilité d'engager des discussions en vue de la signature d'un accord de coopération entre les Assemblées nationales du Vietnam et du Bénin. Un tel instrument permettrait d'encadrer des actions concrètes dans plusieurs domaines d'intérêt commun, notamment les échanges d'expériences parlementaires, le partage de bonnes pratiques législatives et le renforcement des capacités institutionnelles.

Réaffirmant la disponibilité de l'ambassade du Vietnam à accompagner cette dynamique, la diplomate s'est dite déterminée à travailler en étroite collaboration avec les autorités béninoises afin de donner un contenu concret à ce partenariat parlementaire, au bénéfice des deux peuples.

Cette audience illustre la volonté du Président Joseph Fifamin DJOGBÉNOU de faire de la diplomatie parlementaire un levier de consolidation des relations internationales du Bénin, à travers le développement de partenariats stratégiques avec les institutions législatives du monde.

Emeric Joël ALLAGBE



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
 Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
 N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

RÉFORME DU SYSTÈME ÉLECTORAL

Ahouanvoébla rassure les agents de la CENA

Alors que la restructuration de l'institution chargée de l'organisation des élections suscite des interrogations, le député Augustin Ahouanvoébla appelle à la sérénité. Il assure que les membres et le personnel de la Commission électorale nationale autonome (CENA) ne seront pas abandonnés et que les réformes engagées répondent à une vision durable de modernisation des institutions.

Le processus de réorganisation de la Commission électorale nationale autonome (CENA) continue d'alimenter le débat public. Face aux inquiétudes exprimées par certains acteurs et travailleurs de l'institution, le député Augustin Ahouanvoébla a tenu à apporter des clarifications et à rassurer l'opinion.

Selon lui, les réformes en cours ne visent ni à fragiliser les agents ni à remettre en cause leurs acquis. Elles s'inscrivent dans une dynamique de modernisation des institutions de la

République, pensée dans l'intérêt supérieur du pays et des générations futures. « C'est pour la postérité que nous faisons ce que nous faisons là », a-t-il déclaré, invitant les travailleurs et les citoyens à faire preuve de calme et de confiance.

Le parlementaire a également laissé entendre que des dispositions sont prévues pour préserver les intérêts des membres et du personnel concernés par cette restructuration, insistant sur le fait qu'aucun agent ne sera abandonné au cours du processus.

À travers cette sortie, Augustin Ahouanvoébla entend apaiser les tensions et réaffirmer que les réformes institutionnelles engagées s'inscrivent dans une logique de consolidation du système électoral béninois, avec pour objectif de renforcer son efficacité et sa pérennité.

Emeric Joël ALLAGBE



ASSEMBLÉE NATIONALE / 21^E CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

François Olawalé Silibi fait son entrée au Parlement

L'Assemblée nationale a enregistré, ce vendredi 10 juillet 2026, l'installation officielle de François Olawalé Silibi en qualité de député. Il représente désormais la 21^e circonscription électorale, couvrant les communes de Sakété, Ifangni et Adja-Ouèrè.

À l'occasion d'une séance plénière tenue le vendredi 10 juillet 2026 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, François Olawalé Silibi a officiellement pris ses fonctions de député à l'Assemblée nationale.

Son installation marque une nouvelle étape dans la représentation de la 21^e circonscription électorale, qui regroupe les communes de Sakété, Ifangni et Adja-Ouèrè. Désormais investi de son mandat parlementaire, le nouvel élu est appelé à défendre les intérêts de ses populations et à contribuer aux

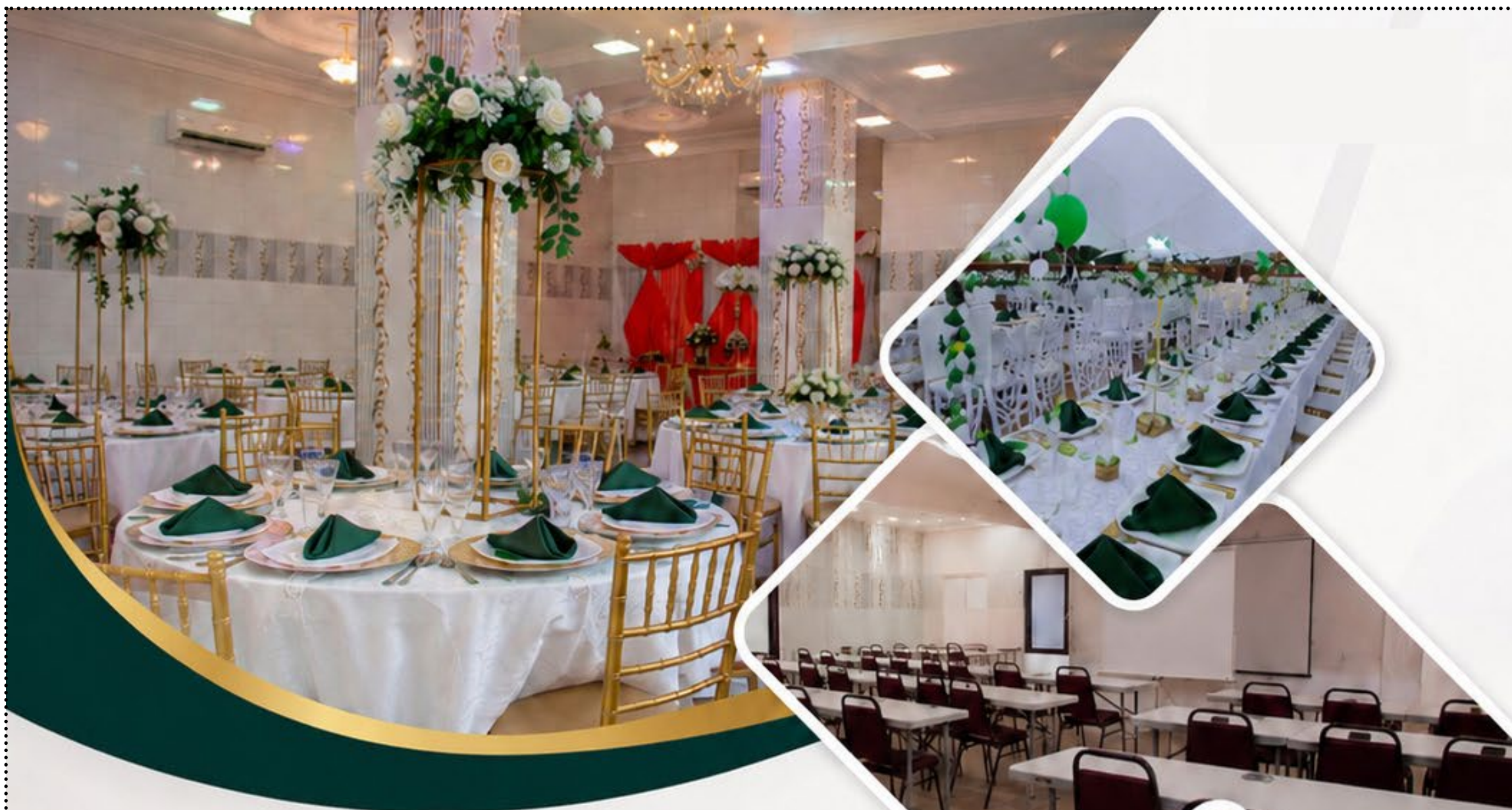
travaux législatifs ainsi qu'au contrôle de l'action gouvernementale.

Cette cérémonie d'installation, organisée au cours de la séance plénière, consacre l'entrée officielle de François Olawalé Silibi au sein de la représentation nationale. Elle traduit également la continuité du fonctionnement des institutions républicaines et le renouvellement de la représentation parlementaire conformément aux dispositions en vigueur.

Les attentes sont désormais fortes au sein de la 21^e circonscription, où les populations espèrent voir leur nouveau député porter leurs préoccupations à l'hémicycle et participer activement aux réformes engagées pour le développement du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

DIPLOMATIE

Treize nouveaux ambassadeurs officiellement accrédités auprès du Bénin

Le Président de la République, Romuald Wadagni, a reçu, le vendredi 10 juillet 2026 au Palais de la Marina, les lettres de créance de treize nouveaux ambassadeurs. Cette cérémonie solennelle marque une nouvelle étape dans le renforcement des relations diplomatiques entre le Bénin et plusieurs partenaires à travers le monde.

Le Palais de la Marina a servi de cadre, le vendredi 10 juillet 2026, à la cérémonie officielle de remise des lettres de créance de treize nouveaux

ambassadeurs accrédités auprès de la République du Bénin. Présidée par le Chef de l'État, Romuald Wadagni, cette cérémonie consacre l'entrée en fonction officielle de ces diplomates appelés à œuvrer au renforcement de la coopération entre leurs pays respectifs et le Bénin.

Les nouveaux représentants diplomatiques proviennent de plusieurs régions du monde, illustrant la diversité des partenariats que le Bénin entretient sur les plans politique, économique, commercial, culturel et

sécuritaire.

Les ambassadeurs ayant présenté leurs lettres de créance sont : Mme Denisse Amaro Salabarría (Cuba), Mohammed Abubakari Manaf (Ghana), Ammar Hadjar (Algérie), Ahmat Tadjadine Moussa (Tchad), Mme Mopelola Adeola-Ibrahim (Nigeria), Robert John Marshall (Royaume-Uni), Abhishek Singh (Inde), Simon-Clement Seroussi (Israël), Thirapath Mongkolnavin (Thaïlande), Najeeb Durrani (Pakistan), Mme Kim Quy Le (Vietnam), Yousef Bin

Mohammed Albalawi (Arabie saoudite) et Jarr Inalla (Mauritanie).

À travers cette cérémonie protocolaire, le Bénin réaffirme son engagement à consolider ses relations avec ses partenaires internationaux et à promouvoir une diplomatie active au service du développement, de la paix et de la coopération mutuellement bénéfique.

Emeric Joël ALLAGBE



APRÈS LES OBSÈQUES DE SA MÈRE

Le ministre Rodrigue Chaou exprime sa profonde gratitude à tous ses soutiens

Au lendemain des funérailles de sa mère, célébrées le week-end dernier, le ministre en charge du Budget et de la Fonction publique, Rodrigue Chaou, adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes qui l'ont accompagné par leur présence, leurs messages et leurs prières dans cette douloureuse épreuve.

Les marques de compassion reçues à l'occasion des obsèques de sa mère n'ont pas laissé le ministre Rodrigue Chaou indifférent. À travers un message de reconnaissance, le membre du Gouvernement a tenu à saluer la mobilisation exceptionnelle de toutes celles et ceux qui lui ont témoigné leur soutien durant ces moments de recueillement.

Autorités politiques et administratives, collègues du Gouvernement, responsables institutionnels, amis, proches, militants, collaborateurs ainsi que toutes les personnes venues de divers horizons ont répondu présent pour accompagner la famille éplorée et rendre un dernier hommage à la disparue.

Touché par cette grande solidarité, le ministre Rodrigue Chaou a exprimé sa gratitude à l'endroit de tous ceux qui, par leur présence physique, leurs prières, leurs messages de condoléances ou leurs gestes de réconfort, lui ont apporté force et consolation.

« Ces nombreuses marques d'affection et de compassion nous ont profondément touchés et nous ont permis de traverser cette épreuve avec davantage de courage », a-t-il fait savoir, tout en remerciant chacun pour cet élan de fraternité.

Le ministre a également prié pour que Dieu rende à tous, au centuple, le bien accompli à son égard et à celui de sa famille.

Au-delà de la douleur de la séparation, ces hommages témoignent de la solidarité et de l'attachement qui unissent les proches, les collaborateurs et les citoyens autour de la famille Chaou.

Emeric Joël ALLAGBE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU BÉNIN

Circulation à droite : la Police renforce les contrôles



Tél : +229 0121301106 / 0121301106
BP : 925 - Rue : 933 Cotonou Bénin
misp.sgrmsa@gouv.bj
www.interieur.gouv.bj

COMMUNIQUÉ RADIODIFFUSÉ ET TÉLÉVISÉ

**RESPECT DU CODE DE LA ROUTE :
LES CONDUCTEURS APPELÉS À CIRCULER À DROITE**

Cotonou, 10 juillet 2026 - Le Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de l'Intérieur et de la Sécurité publique communie : En dépit de la réglementation en vigueur, il est notoirement constaté sur les routes que certains conducteurs de véhicule, au mépris des exceptions légales, circulent à gauche.

Par ce comportement qui frise l'incivisme, ces usagers perturbent le trafic routier et mettent en insécurité, outre leurs propres personnes, les autres usagers ainsi exposés aux risques accrus d'accident qu'ils leur font courir.

Eu égard à la gravité et à la récurrence des faits en cause, il est rappelé à l'attention des usagers de la route que conformément à la réglementation, la circulation doit s'effectuer sur la partie droite de la chaussée sauf en cas de dépassement, de contournement d'un obstacle, de changement de direction, d'imposition par la signalisation ou d'injonction des agents chargés de la police de la circulation.

Aussi le Ministre invite-t-il tous les usagers de la route à faire preuve de civisme en se conformant strictement aux prescriptions légales ci-dessus rappelées pour une circulation routière plus sûre et plus fluide.

A cet effet, les services de Police sont instruits pour organiser des contrôles renforcés sur toute l'étendue du territoire national aux fins de sanctionner tout contrevenant.

La sécurité routière est l'affaire de tous. Circuler à droite, c'est protéger sa vie et celle des autres.

CONTACT PRESSE :
Dieu-Donné KATAKOULA : +229 01 97 43 40 74 | dkatakoula@gouv.bj
Serge NONVIGNON : +229 01 48 44 11 11 | presse@presidence.bj

Face aux comportements à risque observés sur les routes, le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique rappelle aux usagers l'obligation de circuler sur la partie droite de la chaussée. Des contrôles renforcés seront désormais menés par les forces de sécurité afin de sanctionner les infractions.

Le respect du code de la route demeure une priorité pour les autorités béninoises. Dans un communiqué, le Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de l'Intérieur et de la Sécurité publique, a rappelé aux conducteurs que la circulation doit impérativement s'effectuer sur la partie droite de la chaussée, sauf dans les situations expressément prévues par la réglementation en vigueur.

Cette mesure vise à renforcer la sécurité de tous les usagers de la route et à réduire les risques d'accidents liés aux dépassements irréguliers, aux mau-

vais positionnements sur la voie et aux comportements dangereux.

À cet effet, le ministère annonce un intensification des contrôles de Police sur les différents axes routiers du pays. Les usagers qui ne respecteront pas cette obligation s'exposent à des sanctions conformément aux dispositions légales.

Les autorités invitent donc les automobilistes, motocyclistes et autres usagers à adopter une conduite responsable et à respecter strictement les règles de circulation pour préserver des vies sur les routes.

Je peux également vous proposer une version plus percutante au style "Une de journal" avec un titre encore plus accrocheur si besoin.

Emeric Joël ALLAGBE

VIE DE L'ÉGLISE

25 ans de sacerdoce : le Père Franck Marrel Agbowai célèbre un jubilé d'argent placé sous le signe de l'action de grâce



Après un quart de siècle au service de Dieu et de son Église, le Père Franck Marrel Agbowai, cjm, célèbre ses noces d'argent sacerdotales. À cette occasion, une messe solennelle d'action de grâce, suivie d'une réception fraternelle, a réuni parents, fi-

dèles, amis et connaissances autour de ce serviteur de Dieu dont le parcours est marqué par la foi, le dévouement et la fidélité à sa vocation.

Vingt-cinq années de ministère sacerdotal constituent une étape exceptionnelle dans la vie d'un prêtre. C'est dans un profond esprit de reconnaissance envers Dieu que le Père Franck Marrel Agbowai, cjm, a célébré son jubilé d'argent sacerdotal à travers une messe d'action de grâce organisée le samedi 11 juillet 2026 à l'église Saint-Charbel d'Akpakpa-Dodome.

Placée sous le thème biblique : « Comment rendrai-je au Seigneur tout le bien qu'il m'a fait ? » (Psaume 115, 12), cette célébration a été l'occasion pour le jubilaire de remercier le Seigneur pour les nombreuses

grâces reçues au cours de ses vingt-cinq années de vie sacerdotale. Dans une atmosphère de recueillement et de joie, les fidèles ont uni leurs prières à celles du prêtre afin de rendre grâce pour son engagement constant au service de l'Évangile et des communautés chrétiennes.

La célébration eucharistique, empreinte de ferveur spirituelle, a également permis de saluer le témoignage de fidélité du Père Franck Marrel Agbowai, dont le ministère continue d'inspirer de nombreux fidèles. Son parcours est présenté comme un exemple de disponibilité, d'humilité et de persévérance au service de Dieu et de son peuple.

À l'issue de la messe, une réception conviviale a rassemblé les invités dans un esprit de communion et de fraternité. Ce moment de partage a permis aux proches, aux

confrères, aux amis et aux fidèles d'exprimer leur gratitude et leurs félicitations au jubilaire, tout en formulant des prières pour que le Seigneur lui accorde encore de longues années de ministère fécond.

À travers cette célébration des 25 ans de sacerdoce, le Père Franck Marrel Agbowai renouvelle son engagement à poursuivre sa mission avec la même foi et la même ardeur, porté par la devise qui accompagne son jubilé : « Misericordias Domini, in aeternum cantabo » (Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur – Psaume 89, 1). Une profession de foi qui résume parfaitement un quart de siècle consacré au service de Dieu, de l'Église et des hommes.

Emeric Joël ALLAGBE

JUSTICE ET FORMATION JUDICIAIRE

Les 100 nouveaux talents de la justice dévoilés



Le Ministère de la Justice et de la Législation a rendu publics les résultats du concours de recrutement de 50 auditeurs de justice et de 50 élèves greffiers organisé au titre de l'année 2025. Les candidats peuvent désormais consulter

les listes des admis, marquant une nouvelle étape dans le renforcement des ressources humaines du système judiciaire béninois.

C'est une étape importante dans le processus de renouvellement et de consolidation du personnel judiciaire au Bénin. Le Ministère de la Justice et de la Législation a officiellement publié les résultats du concours de recrutement de 50 auditeurs de justice et de 50 élèves greffiers, lancé au titre de l'année 2025.

À travers cette publication, les autori-

tés judiciaires viennent de dévoiler les noms des candidats retenus à l'issue des différentes phases de sélection. Ces nouveaux admis seront appelés à suivre une formation spécialisée avant leur intégration dans les différents corps de la magistrature et du greffe.

Le recrutement de ces 100 profils s'inscrit dans la dynamique de modernisation de la justice béninoise et de renforcement des capacités des acteurs chargés du fonctionnement des juridictions.

Les candidats peuvent consulter les listes officielles des admis mises à disposition par le Ministère de la Justice et de la Législation afin de prendre connaissance des résultats définitifs.

Cette nouvelle vague de recrutement traduit la volonté des pouvoirs publics de disposer d'un personnel judiciaire mieux formé et plus nombreux pour répondre efficacement aux exigences d'une justice accessible, performante et proche des citoyens.

Emeric Joël ALLAGBE

RÉFORME INSTITUTIONNELLE AU BÉNIN

Le Sénat prend officiellement rendez-vous

La mise en place de la nouvelle chambre parlementaire franchit une étape décisive. Dans une note adressée au président de l'Assemblée nationale, le doyen d'âge du Sénat, Nicéphore Soglo, a annoncé la tenue de la séance d'installation de cette institution le 30 juillet 2026 au siège de l'Assemblée nationale.

Le processus d'installation du Sénat au Bénin entre dans sa phase concrète. Dans une correspondance transmise au président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamè Djogbénou, et lue à la représentation nationale, le doyen d'âge du Sénat, Nicéphore Soglo, a fixé la date de la séance inaugurale de la nouvelle institution.

Selon cette note, les sénateurs sont conviés à la cérémonie officielle d'installation prévue le jeudi 30 juillet 2026 dans l'enceinte du siège de l'Assemblée nationale. Cette étape marque l'entrée en fonction effective de la deuxième chambre du Parlement, consacrée par les dernières évolutions institutionnelles du pays.

La séance d'installation devra notamment permettre de poser les premiers jalons du fonctionnement du Sénat, conformément aux dispositions prévues par les textes en vigueur. Elle ouvrira une nouvelle page de la vie parlementaire béninoise avec l'avènement d'un système bicaméral.

En portant cette information à la

connaissance des députés, le président de l'Assemblée nationale, Joseph Djogbénou, confirme l'engagement des institutions à accompagner la mise en œuvre progressive des réformes engagées pour renforcer l'architecture démocratique du Bénin.

La date du 30 juillet 2026 apparaît ainsi comme un moment historique dans le parcours institutionnel du pays, avec l'installation officielle d'une nouvelle composante appelée à jouer un rôle majeur dans le débat public et l'élaboration des politiques nationales.

Emeric Joël ALLAGBE



SANTÉ PUBLIQUE

Le Bénin se rapproche de la certification de l'OMS



Le Bénin vient d'enregistrer une avancée majeure dans le renforcement de son système de régulation pharmaceutique. À l'issue d'un processus d'évaluation, le pays a franchi une étape déterminante qui le rapproche de la certification de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), une reconnaissance internationale qui témoigne de la qualité du dispositif national de contrôle des médicaments.

Le système pharmaceutique béninois poursuit sa montée en puissance. Le pays a récemment franchi un jalon important dans sa quête de la certification de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), une distinction qui consacre

la performance des autorités nationales en matière de régulation des produits de santé.

Cette avancée est le résultat des réformes engagées ces dernières années pour renforcer la sécurité sanitaire, améliorer les mécanismes d'autorisation de mise sur le marché, assurer un contrôle plus rigoureux de la qualité des médicaments et intensifier la surveillance des produits pharmaceutiques distribués sur le territoire national.

La reconnaissance attendue de l'OMS constitue un gage de crédibilité pour le système béninois de réglementation

pharmaceutique. Elle permettra non seulement de renforcer la confiance des populations dans les médicaments mis à leur disposition, mais aussi de favoriser le développement du secteur pharmaceutique national et d'accroître son attractivité auprès des partenaires techniques et financiers.

Cette progression traduit également l'engagement des autorités béninoises à garantir l'accès à des médicaments sûrs, efficaces et conformes aux standards internationaux. Une telle certification ouvrirait de nouvelles perspectives pour le pays, notamment en matière de coopération internationale, de production locale de médicaments et de protection de la santé publique.

À travers cette performance, le Bénin confirme sa volonté de se hisser parmi les références africaines en matière de gouvernance pharmaceutique et de sécurité des produits de santé, tout en poursuivant les efforts nécessaires pour obtenir la certification définitive de l'OMS.

Marie Estelle AKANNI

GOUVERNANCE DE PROXIMITÉ

Le gouvernement à l'écoute des populations de Glazoué

Fidèle à son engagement de placer les citoyens au cœur de l'action publique, le gouvernement du président Romuald Wadagni poursuit sa politique de proximité. À Glazoué, une délégation gouvernementale est allée à la rencontre des populations afin d'écouter leurs préoccupations, d'évaluer les projets en cours et de renforcer le dialogue entre l'État et les communautés locales.

La commune de Glazoué a servi de cadre à une nouvelle étape de la politique de proximité prônée par le gouvernement du président Romuald Wadagni. Cette descente sur le terrain s'inscrit dans une dynamique visant à rapprocher davantage l'administration des citoyens et à mieux prendre en compte leurs attentes dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Au cours des échanges, les représentants du gouvernement ont recueilli les préoccupations exprimées par les populations, les élus locaux ainsi que les acteurs socio-économiques. Les discussions ont porté sur plusieurs sujets touchant au développement local, notamment les infrastructures, l'accès aux services sociaux de base, l'emploi des jeunes, l'agriculture et les conditions de vie des communautés.

Cette mission a également permis de faire le point des différents projets en cours dans la commune, d'apprécier leur niveau d'exécution et d'identifier les actions susceptibles d'améliorer leur impact sur les bénéficiaires. Les autorités gouvernementales ont réaffirmé leur volonté d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations des habitants, dans le respect des priorités

définies par le Programme d'actions du gouvernement.

Les populations de Glazoué ont, pour leur part, salué cette démarche d'écoute et de concertation, estimant qu'elle favorise un dialogue direct avec les pouvoirs publics et une meilleure prise en compte des réalités locales.

À travers cette initiative, l'Exécutif confirme son choix d'une gouvernance fondée sur la proximité, l'écoute et la participation citoyenne, avec pour ambition de faire du développement local un levier essentiel de l'amélioration des conditions de vie des Béninois. Cette approche s'inscrit dans la vision du président Romuald Wadagni, qui a fait de la proximité avec les populations, de l'exemplarité et de l'ef-



ficacité de l'action publique des principes directeurs de son mandat.

Emeric Joël ALLAGBE

FOOTBALL MONDIAL / AFRIQUE DU SUD EN DEUIL

Jayden Adams s'éteint à 25 ans



Quelques jours seulement après avoir représenté l'Afrique du Sud à la Coupe du monde 2026, le milieu de terrain Jayden Adams est décédé à l'âge de 25 ans. La disparition soudaine du joueur des Mamelodi Sundowns plonge le football sud-africain dans une profonde tristesse, tandis que les circonstances exactes de son décès restent à éclaircir.

Le football africain est frappé par une tragédie. L'international sud-africain Jayden Adams, l'un des artisans du parcours des Bafana Bafana à la Coupe du monde 2026, est décédé samedi à l'âge de 25 ans. La nouvelle, confirmée par les instances du football sud-africain, a suscité une vive émotion auprès des supporters et de la communauté sportive.

Milieu de terrain des Mamelodi Sundowns, Adams avait participé aux trois rencontres de la phase de groupes du Mondial avant de rester sur le banc lors du huitième de finale perdu face au Canada. Son engagement et son talent avaient contribué à renforcer son statut de jeune espoir du football sud-africain.

Les autorités du football sud-africain ont rendu un hommage appuyé au joueur, saluant son professionnalisme, son humilité et son dévouement sous les couleurs nationales. Plusieurs clubs, anciens coéquipiers et personnalités du monde du football ont également exprimé leur tristesse après cette disparition brutale.

À ce stade, les circonstances officielles du

décès n'ont pas été détaillées par les autorités sportives. Toutefois, certains médias sud-africains avancent l'hypothèse d'un suicide, une information qui n'a pas fait l'objet d'une confirmation officielle.

La disparition de Jayden Adams constitue une lourde perte pour le football sud-africain, qui voit s'éteindre l'un de ses joueurs les plus prometteurs au moment où sa carrière semblait prendre une nouvelle dimension sur la scène internationale.

James Meryl ALLAGBE

PROMOTION DE L'EMPLOI ET DES PME

Awaou Baco au contact des réalités du terrain



En tournée dans les départements du Zou et des Collines, la ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi, Awaou Baco, a multiplié les visites dans les structures placées sous la tutelle de son ministère. Objectif : mesurer l'impact des actions gouvernementales en faveur de l'emploi, de l'artisanat et de la formation professionnelle, tout en recueillant les préoccupations des acteurs de terrain afin d'améliorer l'efficacité des interventions publiques.



La ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi, en charge de la Formation professionnelle, Awaou Baco, a poursuivi, le vendredi 10 juillet 2026, sa tournée nationale dans les départements du Zou et des Collines. Après une première étape dans le Mono et le Couffo, l'autorité ministérielle s'est rendue à Abomey, Bohicon, Dassa-Zoumè et Glazoué pour évaluer les dispositifs publics dédiés à l'emploi et au développement des petites et moyennes entreprises.

Au cours de cette mission, la ministre a visité plusieurs structures sous tutelle, notamment l'antenne départementale des Collines de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), la délégation départementale de la Chambre des métiers de l'artisanat du Bénin (CMA-Bénin), des centres de formation professionnelle ainsi que des PME bénéficiant de l'accompagnement de l'État. Ces différentes étapes lui ont permis d'apprécier les résultats des programmes gouvernementaux en matière de création d'emplois, de promotion de l'artisanat, de développement des compétences et d'insertion professionnelle.

Les échanges avec les responsables des structures et les bénéficiaires ont également mis en lumière les contraintes auxquelles les équipes sont confrontées dans l'exercice de leurs missions. À l'écoute des préoccupations exprimées, Awaou Baco a rassuré ses interlocuteurs de la volonté du gouvernement d'apporter des réponses appropriées afin de renforcer la qualité des services et l'efficacité des programmes déployés sur le terrain.

À Dassa-Zoumè, la ministre a particulièrement salué une initiative de formation à la cordonnerie destinée aux personnes en situation de handicap, qu'elle a présentée comme un exemple concret d'inclusion par la formation professionnelle. Elle a, par ailleurs, exhorté les équipes à poursuivre leurs efforts pour atteindre les objectifs fixés, tout en réaffirmant l'engagement du gouvernement à soutenir davantage les PME, à favoriser la création de richesses et à promouvoir durablement l'emploi sur l'ensemble du territoire national.

Emeric Joël ALLAGBE



COUPE DU MONDE 2026 – QUART DE FINALE

L'Angleterre déroule et élimine la Norvège

Portée par un Jude Bellingham inspiré et une prestation collective de haut niveau, l'Angleterre a dominé la Norvège en quart de finale de la Coupe du monde 2026. Les Three Lions ont parfaitement neutralisé Erling Haaland et validé leur qualification pour les demi-finales grâce à une démonstration de maîtrise.

L'Angleterre poursuit son impressionnant parcours au Mondial 2026. Opposés à une équipe de Norvège emmenée par Erling Haaland, les Three Lions ont livré une prestation aboutie pour s'imposer avec autorité et décrocher leur billet pour les demi-finales.

Très vite, les Anglais ont imposé leur rythme grâce à une

circulation fluide du ballon et un pressing efficace. Au cœur de cette domination, Jude Bellingham s'est illustré par sa qualité technique, sa vision du jeu et son influence constante dans l'entrejeu. Le milieu anglais a été l'un des principaux artisans de la supériorité de son équipe.

En face, la Norvège n'a jamais réussi à développer son jeu offensif. Étroitement surveillé par la défense anglaise, Erling Haaland a été privé d'espaces et n'a pratiquement pas eu l'occasion de faire parler son efficacité devant le but. Les Scandinaves se sont montrés trop timides pour inquiéter une formation anglaise parfaitement organisée.

Solides défensivement et réalistes dans les moments dé-

cisifs, les hommes du sélectionneur anglais ont confirmé leur statut de prétendants au sacre mondial. Leur qualification est le fruit d'une performance collective convaincante, marquée par une grande maîtrise tactique et une efficacité offensive.

Grâce à ce succès, l'Angleterre rejoint le dernier carré de la compétition et se rapproche un peu plus d'un nouveau rêve mondial. La Norvège, malgré un parcours honorable, quitte le tournoi sans avoir trouvé la solution face à une équipe anglaise qui monte en puissance au fil des rencontres.

James Meryl ALLAGBE

L'Argentine rejoint le dernier carré

Au terme d'un quart de finale disputé et longtemps indécis, l'Argentine a décroché son billet pour les demi-finales de la Coupe du monde 2026 en venant à bout d'une valeureuse équipe de Suisse. Si Lionel Messi n'a pas trouvé le chemin des filets, le capitaine de l'Albiceleste a une nouvelle fois pesé sur le jeu et guidé les siens vers une qualification méritée.

L'Argentine poursuit sa quête d'un nouveau sacre mondial. Opposée à une solide formation suisse en quart de finale de la Coupe du monde 2026, l'Albiceleste s'est imposée au terme d'une rencontre intense, validant ainsi sa place dans le dernier carré de la compétition.

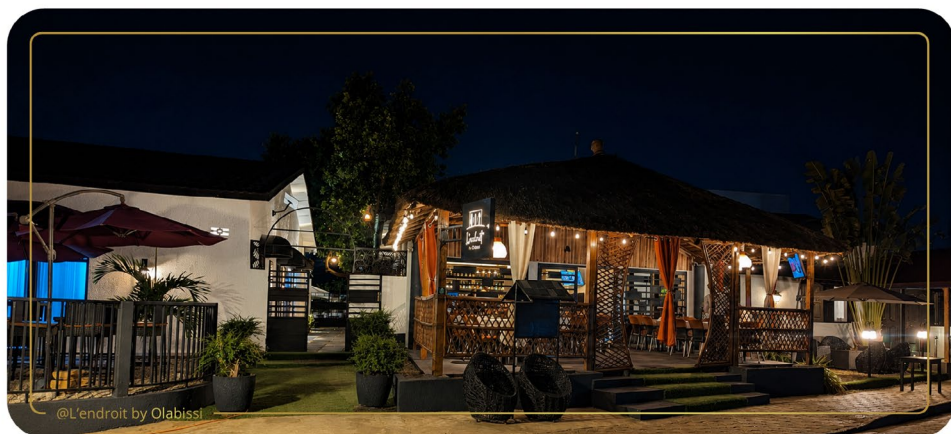
Bien organisée et disciplinée, la Suisse a longtemps tenu tête aux champions du monde en titre grâce à une défense compacte et un engagement de tous les instants. Les Helvètes ont même réussi à revenir au score après l'ouverture de la marque argentine, entretenant le suspense jusqu'aux prolongations.

Si Lionel Messi est resté muet devant le but, le capitaine argentin a confirmé son rôle de leader en orchestrant le jeu offensif de son équipe et en délivrant une passe décisive. Son influence technique et sa vision du jeu ont permis à l'Albiceleste de conserver la maîtrise dans les moments clés.

En supériorité numérique après l'expulsion d'un joueur suisse en seconde période, les hommes de Lionel Scaloni ont fini par faire la différence durant les prolongations grâce à Julián Álvarez, avant que Lautaro Martínez ne scelle définitivement la victoire.

Grâce à ce succès, l'Argentine se qualifie pour les demi-finales et conserve intact son rêve de défendre son titre mondial. Malgré l'élimination, la Suisse quitte la compétition avec les honneurs après avoir livré une prestation courageuse face à l'un des grands favoris du tournoi.

James Meryl ALLAGBE



L'endroit by Olabissi

A propos

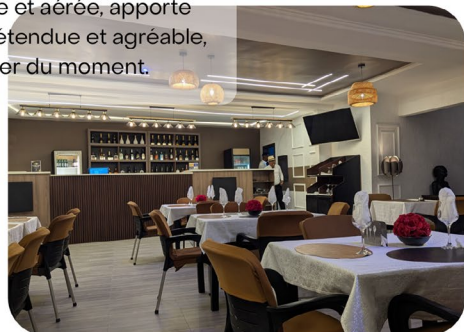
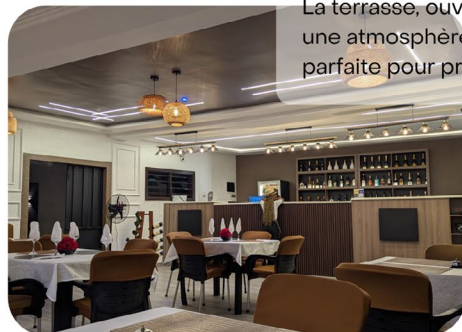
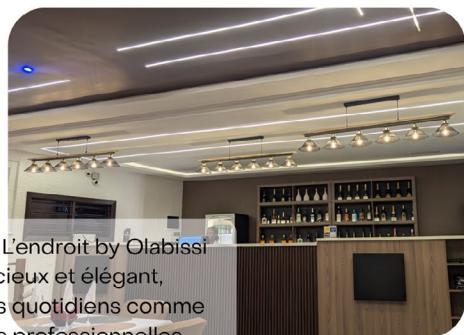
Situé à Porto-Novo, Oganla, en face du Ministère de l'Enseignement Primaire, L'endroit by Olabissi est un cadre prestigieux qui incarne l'élégance, le raffinement et l'excellence de service. Véritable adresse de référence, le restaurant se distingue par son ambiance soignée et son attention portée aux moindres détails. Lieu de rencontre privilégié des personnalités, des officiels et des cadres, L'endroit by Olabissi s'impose comme un symbole de standing et de convivialité. L'établissement propose une sélection exquise de mets, alliant les saveurs authentiques du Bénin à des inspirations culinaires modernes, pour offrir à chaque client une expérience gastronomique unique. Plus qu'un restaurant, L'endroit by Olabissi est un espace d'exception dédié à l'organisation de cocktails, dîners de gala et événements prestigieux, avec un accompagnement sur mesure.



Hall principal & terrasse



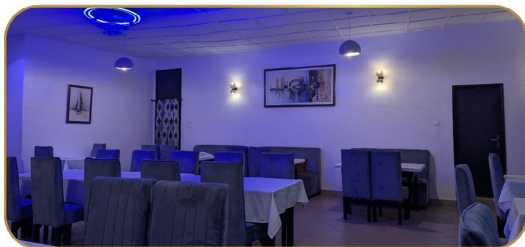
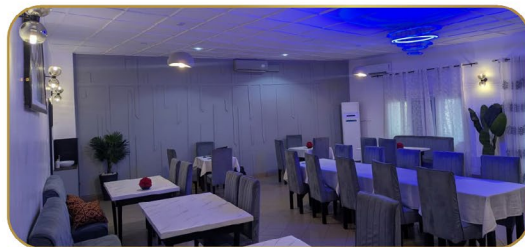
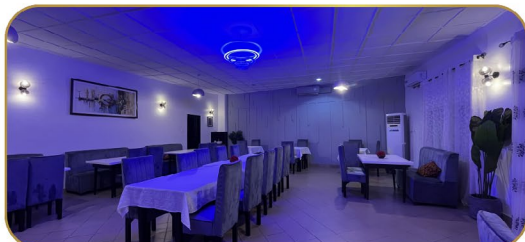
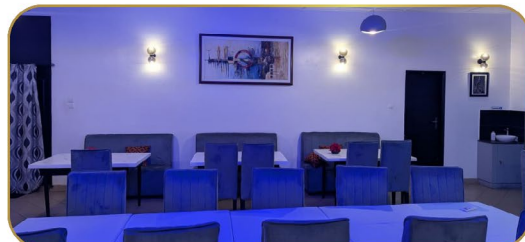
Le hall principal de L'endroit by Olabissi offre un cadre spacieux et élégant, idéal pour les repas quotidiens comme pour les rencontres professionnelles. La terrasse, ouverte et aérée, apporte une atmosphère détendue et agréable, parfaite pour profiter du moment.



Véritable atout du restaurant, le jardin verdoyant offre un environnement naturel et apaisant. Il constitue le lieu idéal pour l'organisation de réceptions, mariages et événements en plein air dans un cadre chic et harmonieux.

Grand jardin verdoyant

Salle VIP



Pensée pour une clientèle exigeante, la salle VIP propose un espace privé, raffiné et confortable, adapté aux réunions, rencontres d'affaires et événements exclusifs en toute discrétion.

Salon Privé



Le salon de L'endroit by Olabissi offre une ambiance cosy et chaleureuse, idéale pour des moments de détente, des échanges confidentiels ou des rendez-vous en petit comité.



Service traiteur



Le restaurant propose un service traiteur haut de gamme, avec des menus personnalisés alliant qualité, créativité et authenticité, adaptés à tous types d'événements.

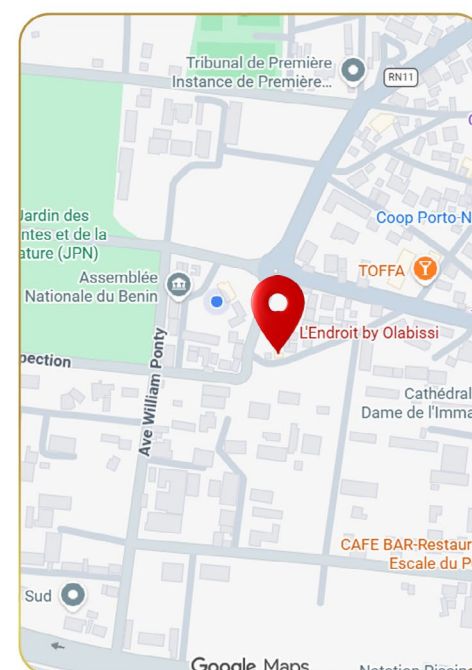


L'Endroit By Olabissi
FJF8+3WF, Ave William Ponty,
Porto-Novo
☎ 01 60 13 56 56
✉ lendroitporto@gmail.com

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

- 📍 L'endroit by olabissi
- 📷 [lendroit_restaurantpn](#)
- 📍 L'endroit by olabissi - Restaurant/PN

@Copyright2026



EN MÉMOIRE



Repos éternel
à ton âme

MERCI

SESSINOU Sabine Perpétue
épouse NOUATIN

Pieusement endormie dans la paix du Seigneur
le 23 juin 2026, à l'âge de 56 ans.

ANNONCE DE DÉCÈS

- La collectivité GONNOU GBETO SOMENOU de Davié
- La collectivité AGBODOHOUN de Kana

Les familles
- La famille GNANSOUNOU NOUATIN
- La famille SESSINOU

L'époux de la défunte
- Monsieur NOUATIN Bruno

Les enfants de la défunte
- NOUATIN Donald
- NOUATIN Ariel

Les frères et sœurs de la défunte
- SESSINOU Victor, son épouse et leurs enfants
- SESSINOU Blanche, son époux et leurs enfants
- SESSINOU Adélaïde et ses enfants

Beaux-frères et belles-sœurs de la défunte
- NOUATIN Odile, son époux et leurs enfants
- Sœur NOUATIN Catherine, religieuse en RCA
- GNANSOUNOU Félicité, son époux et leurs enfants
- Veuve GNANSOUNOU Edwige et ses enfants
- GNANSOUNOU Florent, son épouse et leurs enfants
- Veuve GNANSOUNOU Pauline et ses enfants
- GNANSOUNOU NOUATIN Françoise, son époux et leurs enfants
- Veuve GNANSOUNOU Justine et ses enfants
- GNANSOUNOU NOUATIN Dieudonné, ses épouses et leurs enfants

Les belles-familles
- HOUNSA d'Abomey-Calavi
- AKPAOKA Houeyogbé de Porto-Novo

Les petits-fils de la défunte
- Matys, Malia et Chayili

Ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur très chère et regrettée **Madame SESSINOU Sabine Perpétue, épouse NOUATIN**, revendeuse à Porto-Novo, pieusement endormie dans la paix du Seigneur, mardi le 23 juin 2026 au CHUD-Ouémé, à l'âge de 56 ans.

Programme
DES OBSÈQUES

Vendredi 17 juillet 2026 :
- 16h : Levée du corps à la morgue de Djregbe
- 20h : Veillée de prière **en présence du corps** au domicile de la défunte, carré n°63, Maison NOUATIN à Dowa Dèdomè

Samedi 18 juillet 2026 :
- 10h : Messe à l'église **Saint Paul de Dowa**, suivie de l'inhumation au cimetière **Danto d'Akpro-Misséré**

Dress code : Tenue blanche

NB : Les remerciements sont reçus au lieu de l'inhumation.

« Que son âme repose en paix et que la lumière éternelle luise sur elle. »

Union de prière

Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et
cuisine conviviale



Luxe et confort,
décor authentique



Emplacement
stratégique



Groupe électrogène
disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES